

Assemblée générale 2023

Compte-rendu

Samedi 3 juin 2023

CIS Lamourelle à Carcassonne (11)

Participants :

Délégués

| | Nombre de licenciés en 2021-2022 | Maximum par comité | | Lors de l'AG | |
|--|----------------------------------|--------------------|-----------|----------------|-----------|
| | | Nombre de voix | Délégués | Nombre de voix | Délégués |
| Comité 09 | 184 | 6 | 6 | 0 | 0 |
| Comité 11 | 415 | 9 | 6 | 2 | 1 |
| Julien FABRE | | | | | |
| Comité 12 | 601 | 11 | 7 | 4 | 2 |
| Xavier ARMENGAUD – Sébastien LAGARDERE | | | | | |
| Comité 30 | 1382 | 16 | 8 | 4 | 2 |
| Lucas BENONI – Philippe GIROUD | | | | | |
| Comité 31 | 4468 | 32 | 11 | 15 | 5 |
| Germain BIEVLIET – Gilles CASTILLON – Eric CHARNIER – Jérémie GRESSIER – Marcel MAUREL | | | | | |
| Comité 32-65 | 594 | 10 | 7 | 6 | 3 |
| Nicolas CATOIS – Stéphanie FAUVEL – Benoît LABARSOUQUE | | | | | |
| Comité 34 | 2183 | 20 | 9 | 10 | 4 |
| Jason CASTELLA – Sylvain CAUSSE - Alain GILLE – Alex MARIMOUTOU | | | | | |
| Comité 46 | 616 | 11 | 7 | 2 | 1 |
| Didier CHAUBET | | | | | |
| Comité 48 | 255 | 7 | 6 | 2 | 1 |
| Eric ITIE | | | | | |
| Comité 66 | 1017 | 15 | 8 | 10 | 5 |
| David ANGELATS – Jérôme CASE – Florent CHAYET – Nathalie YILDIZ – Fayza ZIOUECHE | | | | | |
| Comité 81 | 788 | 12 | 7 | 0 | 0 |
| Comité 82 | 620 | 11 | 7 | 6 | 3 |
| Olivier DERAM – Eric GELIN – Didier MALPHETTES | | | | | |
| Ligue | 8 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| Christophe FAULMANN | | | | | |
| Total | 13131 | 161 | 90 | 62 | 28 |

Le quorum bas (25%) est atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire par 62/161 voix pour 28/90 délégués.

Le quorum haut (50%) n'est pas atteint.

Membres du Conseil d'Administration :

David ANGELATS (représentant 66), Jean-François ANINAT, Anne-Sophie BIEULES, Germain BIEVLIET (représentant 31), Gilles CASTILLON (représentant 31), Martine CASTILLON, Florent CHAYET (représentant 66), Christophe FAULMANN (représentant Ligue), Alain GILLE (représentant 34), Philippe HAZANE, Marcel MAUREL (représentant 31), Christian PRIVAT, Fayza ZIOUECHE (représentante 66),

Invités

FFBaD : Yohan PENEL, représenté par Eric SALANOUBAT,
 Institutionnels : Jean-Pierre LECINA (Adjoint aux Sports de la Mairie de Carcassonne),
 Reconnaissances : Didier CHAUBET (représentant 46), Philippe GIROUD (représentant 34), Elise GREGOIRE, Grégory POUGET,
 Salariés : Tristan AURAND, Xavier DEMANZE, Manuel DUBRULLE, François DURIER, Yannick GARNIER, Jean-Maurice GASTAL, Roxane VENUTI,

Excusés :

Administrateurs : Xavier BOHARD, Kévin DELORY, Janick KNAEBEL, Adrien MOGLIA,
 Institutionnels : Carole DELGA (Région), Pascal ETIENNE (DRAJES), Richard MAILHE (CROS),
 Partenaires : Thomas BLANCHETTE (HARMONIE MUTUELLE), Erwan BUFFET (SPORTMINEDOR, partenaire équipementier), Tatiana RUMEAU (COMATEC), Philippe TIBERE (BETON DE PARIS),
 Reconnaissances : Sylvie DAURENSAN, Claire LAUNOY, Arnold MATET, Patrick TIXADOR, Arthur WAKHEVITSCH,
 Salariés : Mathieu AUBERT-LADRET, Valérie BALLESTER, Charlène PALAT.



Ordre du jour

| | |
|---|----------|
| Introduction | 1 |
| 1. Désignation du Président de Séance | 2 |
| Décision 1 | 2 |
| 2. Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2022 | 2 |
| Décision 2 | 2 |
| 3. Rapport Moral du Président | 2 |
| Décision 3 | 3 |
| Attribution des Mérites Fédéraux et récompenses ICR | 3 |
| 4. Election Complémentaire au Conseil d'Administration | 4 |
| Décision 4 | 4 |
| 5. Election de Délégués Suppléants à l'Assemblée Générale FFBaD | 4 |
| Décisions 5 | 5 |
| 6. Rapport Financier 2022 | 5 |
| 6.1. Présentation du Rapport Financier | 5 |
| 6.2. Approbation des Comptes Annuels | 5 |
| Décision 6 | 5 |
| 6.3. Affectation du Résultat | 5 |
| Décision 7 | 5 |
| 7. Budget Prévisionnel 2023 | 5 |
| 7.1. Présentation du Budget Prévisionnel | 5 |
| 7.2. Approbation des cotisations pour la saison 2023-2024 | 5 |
| Décision 8 | 6 |
| 7.3. Approbation du Budget Prévisionnel | 6 |
| Décision 9 | 6 |
| Attribution des Volants d'Occitanie | 6 |
| 8. Modification des Statuts (Assemblée Générale Extraordinaire) | 7 |
| 8.1. Médecin de Ligue | 7 |
| 9. Modification du Règlement Intérieur | 7 |
| 9.1. Réunions en distanciel | 7 |
| Décision 11 | 7 |
| Décision 12 | 7 |
| 9.2. LOBR | 7 |
| Décision 13 | 7 |
| 10. Rapport d'Activité des Commissions | 8 |
| 11. Questions Diverses | 8 |
| Clôture de l'Assemblée Générale | 8 |

Vous pouvez consulter le support visuel utilisé lors de l'Assemblée Générale pour plus de clarté dans votre lecture :

AG 2023 - Déroulé



9h30 Accueil des participants au CIS Lamourelle de Carcassonne, émargement des présents, vérification des quorums.

10h Ouverture de l'Assemblée générale

Projection de la vidéo « [Rétrospection de la saison 2022-2023](#) »

Introduction

Mot des invités

Christophe FAULMANN, Président de la Ligue Occitanie de Badminton, souhaite la bienvenue à l'assemblée et adresse ses remerciements pour leur présence à :

- > **L'ensemble des délégués des Comités,**
- > **Jean-Pierre LECINA – Adjoint au Maire de Carcassonne délégué aux Sports,**

« C'est avec grand plaisir que nous accueillons une nouvelle fois la Ligue pour son Assemblée Générale ainsi que la Fédération par l'intermédiaire de Monsieur SALANOUBAT.

La ville de Carcassonne est une ambassadrice du sport, nous allons accueillir le tour de France et préparons Paris 2024 avec l'inauguration en juin de la « Cité des Sports », véritable porte-avion dédié au Sport en Occitanie.

Je vous souhaite de bons travaux et vous remercie pour votre invitation ».

- > **Eric SALANOUBAT – Directeur Général de la Fédération Française de Badminton, représentant le Président Yohan PENEL,**

« Merci de votre accueil et merci à la ville de Carcassonne pour son dynamisme sur le Sport. Je représente aujourd'hui et vous prie d'excuser le Président de la Fédération Yohan PENEL qui est sur l'Assemblée Générale des Hauts-de-France.

L'objectif est d'abord de vous rencontrer et de répondre aux questions, pour cela vous pouvez compter également sur Eric CHARNIER et Gilles CASTILLON, deux élus membres du Conseil Exécutif de la Fédération, entre autres.

Cet après-midi je vous présenterai la situation du badminton au niveau national, le projet et l'avenir, avec également un focus sur l'Occitanie avec quelques données chiffrées qui vous permettront d'avoir quelques éléments un peu plus macro.

Je suis très heureux d'être là car sans le travail des Ligues et des Comités, la Fédération ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Merci encore une fois de votre accueil. »

Remerciement des Officiels Techniques

Christophe FAULMANN

« Je voudrais remercier cette année encore les Officiels Techniques et leur travail, sans qui aucune compétition ne pourrait avoir lieu, quel que soit le sport. Je remercie donc les 12 juges-arbitres – Guy CANAL, Olivier DANIELOU, Ludovic FAVRET, Laurent FERRAGUTI, Janick KNAEBEL, Rémy LANDRI, Pascal PLANTECOTE, Augustin SANGIL, Sophie TARDIVON, Stéphane TEIL, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE –, 13 arbitres – Lucas BENONI, Roxanne BOTTIN, Fabrice CHABLE, Stéphanie ERBIN, Lydie FERRETE, Stéphane GOURDON, Cédric HILLION, Baptiste LOPEZ, Serge METGE, Michael SAYER, Sophie TARDIVON, Stéphane TEIL, Fayza ZIOUECHE – et les nombreux stagiaires intervenus sur nos compétitions régionales cette saison. Merci à Lucas BENONI, Jérôme CASE, Grégory POUGET et Fayza ZIOUECHE qui sont présents aujourd'hui. »

Les partenaires de la Ligue

David ANGELATS

« J'excuse nos partenaires qui n'ont pas pu venir car mobilisés sur d'autres actions : SPORTMINEDOR/BABOLAT, HARMONIE MUTUEL, BETON SOLUTION MOBILE et COMATEC. C'est grâce à eux que nous pouvons établir tout un tas d'actions, nous les remercions pour leur investissement.

Cette saison, BABOLAT a remplacé ADIDAS dans le partenariat tripartite avec SPORTMINEDOR.

Nous sommes par ailleurs en train de travailler à établir de nouveaux partenariats et mécénats, notamment avec les vignerons de TERRES PLURIELLES qui se sont associés sur cette Assemblée Générale en proposant les bouteilles de vin aux couleurs de la Ligue que vous avez reçues. »

Départ de M. Jean-Pierre LECINA

1. Désignation du Président de Séance

Décision 1

Désignation du Président de séance – Vote à bulletins secrets

Contexte : Le Président propose Jean-François ANINAT, Secrétaire Général de la Ligue pour assurer le rôle de Président de séance.

Vote : **POUR** 62/62 voix **CONTRE** 0/62 voix **ABSTENTION** 0/62 voix
Jean-François ANINAT est désigné Président de séance à l'unanimité.

2. Adoption du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale 2022

Décision 2

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2021

Vote : **POUR** 62/62 voix **CONTRE** 0/62 voix **ABSTENTION** 0/62 voix
Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022 est approuvé à l'unanimité. Ce compte-rendu est disponible sur le site de la Ligue : [Assemblée Générale – Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](https://www.badocc.org).

3. Rapport Moral du Président

Vous pouvez consulter le support visuel utilisé : [AG 2023 – Rapport Moral du Président](#).

Le Président remercie à nouveau les délégués présents, mais il regrette toutefois que le quorum haut ne soit pas atteint et que certains Comités ne sont pas représentés. Cela montre qu'il y a une certaine crise et des dysfonctionnements dans le badminton et le bénévolat.

Le Président souligne les relations récentes compliquées, parfois conflictuelles avec la Fédération, mais les deux instances sont en chemin vers des discussions et de l'ouverture.

Il souhaite excuser :

- > Richard MAILHE, Président du CROS OCCITANIE, pris par de nombreuses actions de développement du sport sur le territoire (les fédérations et la Région, la conférence régionale du sport et les ligues ; lien entre le territoire et les instances gouvernantes ; actions sportives ; réinsertion ; ...), représenté par Christophe FAULMANN, également administrateur du CROS Occitanie,
- > Pascal ETIENNE, Directeur, et Cyril PERROCHIA, Chef de Pôle Politiques Sportives, de la DRAJES Occitanie,
- > Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie,

qui n'ont pu se libérer aujourd'hui.

Il manquait en 2021 des postes clés sur plusieurs secteurs (Administratif, Trésorerie Générale, CLOT). Avec la promotion de François DURIER au poste de Directeur de Structure le 1^{er} janvier 2022 et l'embauche de salariés sur les postes vacants (Yannick GARNIER, Jean-Maurice GASTAL et Charlène PALAT), la situation de la Ligue s'améliore.

Le Président annonce le départ de la Ligue de Xavier DEMANZE dans les prochaines semaines.

Il annonce la candidature de Clément TISSIER en tant qu'administrateur, qui candidate également au poste de Trésorier Général. Il s'est occupé cette saison de la Trésorerie de la Ligue et interviendra en visioconférence en fin de matinée pour présenter les budgets à l'assemblée.

La Commission de Ligue des Officiels Techniques se réorganise sous la supervision de Fayza ZIOUECHE, en symbiose avec la commission Formation, portée par Germain BIEVLIET.

Il y a toujours une crise du bénévolat : être dirigeant devient un vrai casse-tête, cela demande d'être bon un peu partout et de prendre de plus en plus de responsabilités, il faut être en lien au niveau informatique avec de nombreux sites fédéraux et gouvernementaux, entre autres. La recherche de l'argent est par ailleurs variable et de plus en plus difficile, le fonctionnement de l'ANS en appel à projet est insatisfaisant car demande beaucoup d'investissement temporel aux bénévoles lors de la création des dossiers.

Mais après la crise et ses conséquences, le badminton occitan va mieux, la Ligue est beaucoup plus active qu'avant la crise sanitaire : création de clubs, relations avec les comités, dialogue de gestion, ANS, relations avec les instances affinitaires, développement durable, parabadminton sport adapté, sport santé, AirBadminton, CLOT, refonte du système de compétitions régionales, 11 clubs labélisés « label club régional », CORPO, communication, formation OT.

Le Président présente les statistiques au 31 mai 2023. La dernière ligne du tableau correspond au nombre théorique de licenciés qu'aurait dû atteindre la Ligue, si la crise n'avait pas stoppé l'activité. Le Président se fixe comme objectif de rattraper cette courbe, notamment grâce au travail du secteur Développement.

Il félicite les médaillés aux Championnats de France Jeunes, Vétérans et Parabadminton, et les athlètes parabadminton pour leurs nombreux résultats à l'international.

Il présente ensuite les actions sur lesquelles la Ligue souhaite mettre l'accent la saison prochaine : le projet territorial (création de clubs), l'emploi (mouvement au sein de la Ligue, quel impact sur les autres activités ?), les Officiels Techniques, la formation dirigeants, la reconnaissance du badminton. Avec le départ de Xavier, la commission Equipements risque de voir son activité ralentie.

Le Président termine en remerciant les membres de la Ligue, élus et non-élus, membres des commissions, du Conseil d'Administration ou salariés, et l'ensemble des acteurs du badminton occitan, réunis autour d'une même passion. Il souligne l'investissement de Fayza, Janick, Martine et Anne-Sophie qui œuvrent énormément ou ont énormément œuvré au développement de la Ligue.

Décision 3

Rapport moral du Président

Vote : POUR 62/62 voix **CONTRE** 0/62 voix **ABSTENTION** 0/62 voix

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

Attribution des Mérites Fédéraux et récompenses ICR

Le Président remet les Mérites Fédéraux 2023 aux récompensés ou à leurs représentants :

- > Bronze :
 - Sylvie DAURENSAN (CD 31)
 - Philippe GIROUD (CD 30)
 - Grégory POUGER (CD 31)
 - Patrick TIXADOR (CD 34)

- > Argent :
 - Didier CHAUBET (CD 46)

Des paniers garnis sont remis aux équipes qui ont terminé premières dans les divisions des Interclubs Régionaux :

- Régionale 2 : Castelnau-le-Lez
- Régionale 1 : Blagnac
- Pré-Nationale : Castelnau-le-Lez

Retrouvez les photos des remises ici : [Assemblée Générale 2023 : les photos !](#)

4. Election Complémentaire au Conseil d'Administration

Rappel : Actuellement le Conseil d'administration est composé de 17 membres : 4 femmes et 13 hommes, 8 sièges sont à pourvoir en fonction de l'article 10.3 des Statuts :

- > Soit 8 places de femmes
- > Soit 7 places de femmes et 1 place d'homme
- > Soit 6 places de femmes et 2 places d'hommes

Les Statuts complets sont accessibles sur le site de la Ligue : [Statuts Occitanie \(badocc.org\)](http://badocc.org)

Les Statuts Fédéraux complets sont accessibles ici : [Fédération Française de Badminton Saison 2021-2022 \(ffbad.org\)](http://ffbad.org)

Clément TISSIER est seul candidat au poste d'Administrateur Ligue.

Décision 4

Election de Clément TISSIER au poste d'Administrateur Ligue – Vote à bulletins secrets

Vote : **POUR** 62/62 voix **CONTRE** 0/62 voix **ABSTENTION** 0/62 voix
Clément TISSIER est intégré au Conseil d'Administration à l'unanimité.

5. Election de Délégués Suppléants à l'Assemblée Générale FFbAD

Le Secrétaire Général rappelle que la Ligue dispose de 9 sièges de représentants à l'Assemblée Générale de la Fédération. Lors de l'Assemblée Générale de la Fédération des 13 et 14 mai 2023, la Ligue a eu recours à 1 procurations, 8 représentants sur 9 étant présents.

Liste des délégués titulaires et suppléants élus en 2020 et 2022 pour l'olympiade :

| Représentant.es | |
|----------------------|----------------|
| Titulaires | Suppléants |
| Christophe FAULMANN | |
| Jean-François ANINAT | |
| Gilles CASTILLON | |
| Marcel MAUREL | |
| Christian PRIVAT | |
| Elyane CANAL | |
| David BRACHET | |
| Eric CHARNIER | |
| Christiane JOLY | |
| | David ANGELATS |
| | Florent CHAYET |

Clément TISSIER est seul candidat au poste de représentants suppléants de la Ligue aux AG fédérales.

Décisions 5

Election de Clément TISSIER au poste de délégués suppléants – Vote à bulletins secrets

Vote : **POUR** 59/62 voix **CONTRE** 3/62 voix **ABSTENTION** 0/62 voix
Clément TISSIER est élu représentant suppléant de la Ligue aux AG fédérales à la majorité.

6. Rapport Financier 2022

Clément TISSIER, qui a assuré la gestion financière cette saison et qui candidate au poste de Trésorier Général, intervient en visioconférence pour présenter le rapport financier 2022 et le budget prévisionnel 2023.

6.1. Présentation du Rapport Financier

Retrouvez le rapport financier de Clément TISSIER dans le [Compte-Rendu d'Activité des Commissions 2022-2023](#).

6.2. Approbation des Comptes Annuels

Décision 6

Approbation des comptes annuels 2022

Vote : **POUR** 60/62 voix **CONTRE** 0/62 voix **ABSTENTION** 2/62 voix
Les comptes annuels 2022 sont approuvés à la majorité.

6.3. Affectation du Résultat

Rappel :

- > Report à nouveau 2021 : 225.435,46 €
- > Résultat 2022 : -112.358,55 €

- > Total 2022 à affecter : 113.076,91 €

Clément TISSIER propose à l'Assemblée Générale l'affectation comme suit :

- > Report à nouveau : 103.076,91 €
- > Ouverture d'une provision pour charges de retraites : 10.000 €

Les fonds propres après affectation seraient de 234.809,50 € :

- > Report à nouveau : 103.076,91 €
- > Fonds associatifs sans droit de reprise : 123.126,56 € (nb : ces fonds sont le résultat du report à nouveau de la fusion de la ligue MP et LR, à savoir respectivement 79.405,28 € et 43.721,28 €)
- > Subventions d'investissement : 10.606,03 €.

Décision 7

Affectation du résultat

Vote : **POUR** 62/62 voix **CONTRE** 0/62 voix **ABSTENTION** 0/62 voix
Le montant de 113.076,91 € à affecter est affecté selon la proposition de Clément TISSIER à l'unanimité (103.076,91 € en report à nouveau et 10.000 € en ouverture d'une provision pour charges de retraites).

7. Budget Prévisionnel 2023

7.1. Présentation du Budget Prévisionnel

Vous pouvez consulter le budget prévisionnel présenté par Clément TISSIER ici : [BP 2023](#).



7.2. Approbation des cotisations pour la saison 2023-2024

Clément TISSIER propose une augmentation de la part Ligue :

- > pour les licences Adultes et Jeunes : de 1,05 €, passant la part régionale de 20,95 € à 22 €
- > pour les licences Minibad : de 0,38 €, passant de 10,62 € à 11 €

Si cette augmentation est approuvée, la part Ligue aura atteint le palier actuel imposé par la Fédération.



Aujourd'hui :



| Licence à l'année |  |  | Total | + parts comités |
|-------------------|---|---|-----------|-----------------|
| Adultes | 28,57 € | 20,95 € | = 49,52 € | |
| Jeunes | 22,97 € | 20,95 € | = 43,92 € | |
| Minibad | 12,23 € | 10,62 € | = 22,85 € | |

Proposition d'augmentation :

| Licence à l'année |  |  | Total | + parts comités |
|-------------------|---|---|-----------|-----------------|
| Adultes | 28,57 € | 22,00 € | = 50,57 € | |
| Jeunes | 22,97 € | 22,00 € | = 44,97 € | |
| Minibad | 12,23 € | 11,00 € | = 23,23 € | |

Les autres cotisations restent inchangées :

| Licence estivale | Comité |  |  | Total |
|------------------|--------|---|---|--------|
| | 40% | 30% | 30% | |
| Adultes | 10 € | 7,50 € | 7,50 € | = 25 € |
| Jeunes | 8 € | 6 € | 6 € | = 20 € |
| Minibad | 4 € | 3 € | 3 € | = 10 € |

| Titre été | Comité |  |  | Total |
|-----------|--------|---|---|--------|
| | 40% | 30% | 30% | |
| Adultes | 4 € | 3 € | 3 € | = 10 € |
| Jeunes | 4 € | 3 € | 3 € | = 10 € |
| Minibad | 2 € | 1,50 € | 1,50 € | = 5 € |

| Cotisation Affiliation Club | À la création du club | Les saisons suivantes | |
|-----------------------------|-----------------------|---|---|
| | Gratuit |  |  |
| | | 70 € | 40 € |

Décision 8

Montant des cotisations pour la saison 2023-2024

Vote : POUR 41/62 voix CONTRE 14/62 voix ABSTENTION 7/62 voix

L'augmentation de la part Ligue sur les licences et le maintien des autres cotisations régionales sont approuvés à la majorité.

7.3. Approbation du Budget Prévisionnel

Décision 9

Approbation du budget prévisionnel 2023

Vote : POUR 55/62 voix CONTRE 0/62 voix ABSTENTION 7/62 voix

Le Budget Prévisionnel 2023 présenté par Clément TISSIER est approuvé à la majorité.

Attribution des Volants d'Occitanie

Les membres du Bureau présents remettent les Volants d'Occitanie aux lauréats 2023 :

- > Manifestation Originale : le Blagnac Badminton Club – 31
- > Podium Championnat de France ou manifestation internationale : Arthur WAKHEVITSCH (BBC31)
- > Meilleure progression jeune durant la saison : Elise GREGOIRE (USR31)

Retrouvez les photos des remises ici : [Assemblée Générale 2023 : les photos !](#)

Les membres de l'Assemblée Générale s'éclipsent le temps d'un repas à 13h00. La réunion reprend à 14h30. Départ de Germain BIEVLIET, 1 votant et 3 voix en moins, le quorum bas est maintenu à 27 votants et 59 voix.

Après le repas, Eric SALANOUBAT présente à l'Assemblée l'état et l'avenir des projets de la Fédération : [AG 2023 – Intervention Eric SALANOUBAT](#).

8. Modification des Statuts (Assemblée Générale Extraordinaire)

8.1. Médecin de Ligue

Le quorum haut n'étant pas atteint, les statuts ne peuvent être modifiés. L'Assemblée Générale sera reconduite à posteriori sans nécessité de quorum.

9. Modification du Règlement Intérieur

9.1. Réunions en distanciel

Le Secrétaire Général propose :

- de mettre le Règlement Intérieur en conformité avec ce qui se fait occasionnellement pour les Conseils d'Administration, c'est à dire pouvoir organiser des réunions en distanciel (comme pour les commissions et le Bureau)
- de permettre à l'Assemblée Générale de la Ligue de pouvoir se réunir exceptionnellement en distanciel, la réunion en présentiel restant la forme de réunion usuelle. L'AG devra se positionner sur l'une des 3 possibilités suivantes :
 - o Pouvoir réunir l'AG en distanciel sur décision du CA
 - o Pouvoir réunir l'AG en distanciel dans le cas de quorum non atteint
 - o Statu quo : rester en présentiel

Décision 11

Réunions en distanciel – Conseil d'Administration

Vote : **POUR** 59/59 voix **CONTRE** 0/59 voix **ABSTENTION** 0/59 voix

Il est décidé à l'unanimité que le Conseil d'Administration pourra désormais se réunir en distanciel.

Décision 12

Réunions en distanciel – Assemblée Générale

Vote : **Proposition 1** - 32/59 voix **Proposition 2** - 27/59 voix **Proposition 3** - 0/59 voix

Il est décidé à la majorité que l'Assemblée Générale pourra se réunir en distanciel sous décision du Conseil d'Administration.

Le Règlement Intérieur mis à jour est disponible sur le site de la Ligue : [ADMINISTRATIF - Le Badminton en Occitanie \(badocc.org\)](#).

9.2. LOBR

Le Secrétaire Général propose de passer de 3 publications de LOBR minimum par saison à 2, ce qui se fait actuellement. Les 3 publications par saison étaient justifiées lors du premier mandat post fusion avec tous les règlements à adapter à la nouvelle situation. Ce n'est plus le cas dans ce second mandat où les règlements sont stabilisés et les évolutions à la marge.

Décision 13

LOBR

Vote : **POUR** 57/59 voix **CONTRE** 0/59 voix **ABSTENTION** 2/59 voix

La proposition du Secrétaire Général est acceptée à la majorité.

10. Rapport d'Activité des Commissions

A tour de rôle, les responsables de secteurs, de commissions, ou les salariés missionnés présentent succinctement les rapports d'activités envoyés en amont aux membres de l'Assemblée Générale. Un temps d'échange est laissé après chaque présentation pour les éventuelles questions.

Vous pouvez retrouver le compte-rendu d'activité ici : [Compte-Rendu d'Activité des Commissions 2022-2023](#).

11. Questions Diverses

Les réponses aux questions diverses posées en amont de l'Assemblée Générale ont été données au cours de interventions.

Comité 48 – Eric ITIE :

- *Serait-il possible d'avoir un premier retour concernant la nouvelle contractualisation (taux de participation des clubs, actions déjà menées, etc....) ?*
Christian PRIVAT : « 17 actions ont été portées par 8 Comités. Les actions ont débuté pour certaines dès janvier 2023. Un accompagnement et un bilan annuel sera effectué par la Ligue. »
- *Repenser le système de note de frais (rapport d'activité commission Finances). À préciser SVP.*
Clément TISSIER : « Les frais engagés par les bénévoles peuvent être abandonnés pour bénéficier d'une réduction d'impôts à hauteur de 66%. L'objectif est, en retravaillant la fiche de demande de remboursement de frais, de privilégier cette option méconnue ou trop souvent oubliée. »
- *L'opération recycle ton volant sera-t-elle reconduite ?*
Christian PRIVAT : « L'opération sera reconduite, mais n'est plus subventionnée, le coût des boîtes sera donc plus élevé que la première édition, mais restera tout de même moins élevé qu'une commande individuelle, la Ligue se plaçant en intermédiaire pour une commande groupée. »

Comité 31 – Eric CHARNIER

- *Concernant le budget prévisionnel, il est très général. Je souhaiterais avoir le détail par secteurs et commissions s'il vous plaît ainsi qu'une explication des principaux mouvements envisagés (hausse et baisses).*
Clément TISSIER a apporté ces précisions lors de sa présentation du bilan financier 2022 et du budget prévisionnel 2023.

Clôture de l'Assemblée Générale

Le Président remercie une dernière fois les Administrateurs pour leur investissement au cours de l'année, les représentants des Comités pour leur présence et leur attention qui ont permis de respecter le timing préétabli, Eric SALANOUBAT pour son intervention, le secteur Administratif pour l'organisation de cette Assemblée Générale et les salariés de la Ligue pour le travail fourni cette saison. Il souhaite à toute l'Assemblée un bon retour et leur donne rendez-vous au plus tard à l'AG 2024.

Fin des travaux à 17h00

Le Président,
Christophe FAULMANN



Le Secrétaire Général,
Jean-François ANINAT

